



Annecy Lac Pêche

numéro

52

octobre 2016



*Bulletin d'information de l'association
du lac d'Annecy pour la pêche
et la protection du milieu aquatique*

Assemblée Générale

le Dimanche 22 Janvier 2017

à 9h au complexe d'animation de Sevrier



BULLETIN N° 52

de octobre 2016

A.L.P. ANNECY LAC PÊCHE

Rédaction Générale :
Pierre BOUTILLON

Publicité : Roland DECARRE

92, rue des Marquissats
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 51 20 72
Fax : 04 50 51 22 17

E-mail : info@annecylacpeche.fr
Site web : annecylacpeche.com

Dépôt Légal : ISSN 1258-9276

Sommaire

Le Mot du Président	3 à 4
Suivi halieutique du lac d'Annecy en 2015	5 à 6
La pêche à la viande et à la teigne des Ombles chevalier	8 à 9
Protection de l'herbier de la Planche - Précisions concernant la navigation dans les zones de prises d'eau	10
Le sondeur	11 à 12
Open Float Tube	13
Recettes	14
Annonces	15
Ateliers Montage de nympe	16

WWW.AUBERGE LE SEMNOZ.COM



L A C D ' A N N E C Y

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ - TEL. 04 50 68 60 28 - FAX. 04 50 68 98 38



Des Professionnels au Service de votre Passion

Montages personnalisés, Réparations, Animations

Ouvert du Lundi au Samedi—09:00-12:00 et 14:00-19:00



14, AVENUE DE GENÈVE - 74000 ANNECY - TEL. 04 50 47 18 44 - boutisque@loisirssetpeche.com - www.loisirssetpeche.com

Site : 329 924 934 999 11 - Code APE : 824 W - TVA Intracommunautaire - FR 8832 992 8034

Le Mot du Président

Une nouvelle saison de pêche au lac s'achève en cet automne 2016. Quels enseignements tirer de cette année?

Malgré un printemps qu'il est aisé de qualifier de pourri, les prises de féras semblent plutôt convenables, dans la ligne (si j'ose dire) de l'année précédente, à confirmer bien sûr par le dépouillement des carnets de pêche. Même chose pour les ombles dont les captures paraissent stables, mais à un niveau toujours bas. Les truites lacustres semblent également stables, mais en quantités restreintes.

A propos des truites justement, les résultats de l'étude menée depuis 8 ans sont très décevants ! Aucune des 130 têtes de truites adultes analysées ne provient de l'alevinage ! Nous avons donc décidé d'abandonner cet alevinage, et de favoriser au maximum le frai naturel qui semble convenable. Le maintien en bon état des frayères, et si possible des aménagements évitant les courants trop rapides associés à des comptages annuels d'alevins permettront, du moins nous l'espérons, de pérenniser le frai naturel à un bon niveau. A noter que la décision, prise par le « contrat de rivière Fier lac d'Annecy » d'aménager les seuils sur les tributaires du lac, va dans le bon sens.

A quelque chose malheur est bon et nous reporterons nos efforts sur l'omble qui ainsi restera la seule espèce repeuplée par alevinage dans le lac. La place libérée à la pisciculture par les truites permettra de mieux faire grossir les ombles, et peut-être aussi d'augmenter un peu leur quantité... Tout cela dépendra bien sûr des résultats de l'étude actuellement menée sur cette espèce et dont les premiers résultats sont attendus en 2018.

Dans un autre ordre d'idées, quelle est aujourd'hui notre préoccupation principale ? Elle n'a pas varié depuis quelques années, et reste la fréquentation du lac par des engins de plus en plus gros et de plus en plus puissants, induisant pollution, vagues destructrices et conflits d'usage récurrents. En 2015, lors de la refonte du règlement de navigation nous avons demandé que les « wake surf » (bateaux à vague) soient obligatoirement cantonnés au milieu du lac. Mais cette disposition n'est restée qu'à l'état de recommandation, et la possibilité laissée de pratiquer à 200m au large des bouées jaunes autorise évidemment toute latitude d'appréciation des distances, les mètres n'ayant pas la même dimension pour les uns et les autres ! Il est bien dommage qu'il en soit ainsi...

Inquiétude également concernant la création de « ports à sec ». De quoi s'agit-il ? Des bateaux appartenant à des particuliers sont stockés en permanence dans des parcs ou hangars à proximité du lac, et sur un coup de fil le propriétaire trouve dans le quart d'heure qui suit son bateau à l'eau, l'utilise, et le bateau est ressorti sitôt l'utilisation terminée. Cela ressemble à la création de ports virtuels, extensibles à l'infini ! Quel énorme risque d'augmentation de la circulation sur le lac ! A ce rythme le lac d'Annecy file tout droit vers le « grand terrain de jeu motorisé » que nous condamnons par avance depuis plusieurs années !

Nous nous en sommes ouverts aux élus, fin janvier lors d'une réunion à laquelle ont participé Pierre Bruyère, Jean Luc Rigaut, et Pierre Hérisson, que nous avons conviés à ALP. Ils nous ont affirmé partager notre inquiétude et chercher des solutions de limitation de la circulation sur le lac. Mais aucune nouvelle ne nous est parvenue à ce jour.....

../..



PEUGEOT

VAUTHIER AUTOMOBILES

Saint-Jorioz / Faverges

Tél. : 04 50 68 60 32

www.vauthier-automobile.fr




22

D'autres préoccupations subsistent... Cette année nous allons perdre une trentaine d'adhérents « pêcheurs en bateau adultes ». Une rapide enquête auprès des pêcheurs concernés a montré que les quelques centaines de corps morts dits « sauvages » supprimés en 2015 tout autour du lac, conjugués à l'augmentation généralisée du prix des places de barque dans les ports expliquaient cette désertion.

Heureusement, grâce à l'école de pêche les cartes jeunes restent en progression, mais il est désolant de constater qu'ALP déploie des trésors d'énergie pour défendre et développer la pêche de loisir, alors que quelques mesures injustes ramènent nos efforts à néant, en privilégiant toujours les plus fortunés à ceux qui le sont moins... et qui sont généralement les pêcheurs...

Et, avec beaucoup d'amertume, nous constatons que le tonneau des Danaïdes n'est toujours pas muni d'un fond....

Le président d'ALP
Pierre Boutillon



THM Electricité

À chaque problème, sa solution.

- Domotique**
Une technologie qui facilite votre quotidien.
- Création**
Habitation neuve, extension.
- Rénovation**
Nouveau domicile, remise aux normes.
- Dépannage**
Pièces électriques défectueuses.

THM Electricité - 266 Route de la Tiro - 74410 Saint-Jorioz

04 50 52 41 29



4068 route d'Albertville
74320 SEVRIER
Tél. 04 50 52 41 29

COMPAGNIE DES BATEAUX

DÉCOUVREZ

- Des villages et des rivages
- Croisière Grand Lac et circuit Omnibus

DÉGUSTEZ

- Déjeuner ou dîner dansant
- Croisière et soirée dansante
- Cuisine préparée à bord



www.annecy-croisieres.com

COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY
2, place aux Bois - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 51 08 40 - Fax 04 50 51 80 94
info@annecy-croisieres.com

TECHNAUTIC 74

ENTRETIEN
REPARATION
GARDIENNAGE
HIVERNAGE
VENTE

Portable : 06.24.72.75.65

763 route de Bordon
74410 SAINT JORIOZ
Fixe : 04.50.64.43.85
technautic74@gmail.com

Suivi halieutique du lac d'Annecy en 2015 : une collaboration avec l'ensemble des acteurs de la pêche à Annecy.

Par **Chloé GOULON**
(ingénieur d'étude à l'INRA de Thonon)

Le 21 janvier 2015, une réunion de la « Commission consultative pour la pêche au lac d'Annecy » a eu lieu et a conclu à la nécessité de réactiver le suivi des captures issues de la pêche, en collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la pêche et la gestion du lac (SILA, DDT, ALP, les pêcheurs professionnels du lac d'Annecy et l'INRA de Thonon). Après une interruption de 5 années, le suivi halieutique a pu redémarrer et a permis de dresser un premier bilan des captures des populations de poissons d'intérêt halieutique et patrimonial que sont la féra et l'omble chevalier, suite au changement important de la réglementation qui a eu lieu en 2011.

Le suivi halieutique au lac d'Annecy a la particularité de faire appel aux sciences participatives*. Les sciences participatives existent depuis plusieurs siècles mais leur développement et formalisation s'accroissent au cours des dernières décennies. En effet, l'apport des citoyens à la connaissance scientifique est aujourd'hui indispensable à la conservation de la biodiversité et au suivi des écosystèmes naturels, en particulier dans le cadre des changements globaux. Les citoyens volontaires permettent ainsi d'obtenir de grandes quantités de données, à un coût réduit et de couvrir de vastes espaces géographiques et de longues périodes temporelles. L'amélioration des rapports sciences-société et l'intérêt sur le plan éducatif font également partis des bénéfices des recherches participatives.

Depuis 24 ans et grâce à l'initiative de Daniel Gerdeaux, un groupe de pêcheurs amateurs se porte volontaire pour remplir un carnet supplémentaire de captures permettant d'obtenir des statistiques complémentaires aux statistiques obligatoires, tout en augmentant leur fiabilité. Sur certains poissons, du matériel biologique (écailles, otolithes...) peut également être prélevé. Malgré l'interruption de la collaboration avec l'INRA sur la période 2008-2014, l'ALP a su assurer la continuité du suivi et nous permet ainsi d'obtenir des données continues sur une grande série chronologique. En effet, la gestion halieutique repose principalement sur l'évaluation des tendances sur des durées longues, donnant une indication sur l'état de santé de la ressource. Il est alors possible de prendre les mesures de gestion appropriées pour inverser les tendances négatives ou confirmer les évolutions positives.

Les données et le matériel biologique ainsi récoltés donnent accès à des informations au niveau individuel sur les poissons capturés, de connaître le nombre d'individus relâchés, ainsi que d'obtenir des renseignements concernant l'effort de pêche. Ils permettent d'avoir accès à des informations réparties sur toute la saison de pêche et sur le lac dans son ensemble. Ces données et échantillons sont centralisés et leur traitement et analyse permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs (Captures par Unité d'Effort ou CPUE*, structure en taille et en âge, facteur de condition*, croissance) afin de nous alerter sur un nouveau déclin éventuel de la pêche.

Le suivi 2015, grâce aux données renseignées dans les carnets volontaires et aux données biologiques obtenues auprès de la pêche amateur et professionnelle a permis de dresser un premier bilan suite aux changements de réglementation effectués en 2011.

Concernant la féra, la nette progression des captures et des CPUE pourrait être le reflet d'une

hausse de l'abondance du stock. La croissance de l'espèce semble être également plus forte, mais cette tendance à la hausse restera à confirmer lors des prochains suivis halieutiques. L'abaissement de la taille légale a permis de réduire la proportion de petits poissons dans les captures et de mieux assurer la survie des individus à forte croissance en augmentant ainsi leur chance de se reproduire. En 2015, les effets du changement de réglementation se sont fait ressentir et la pêche se portait bien. Ces résultats restent à confirmer au cours des prochaines années de suivi.

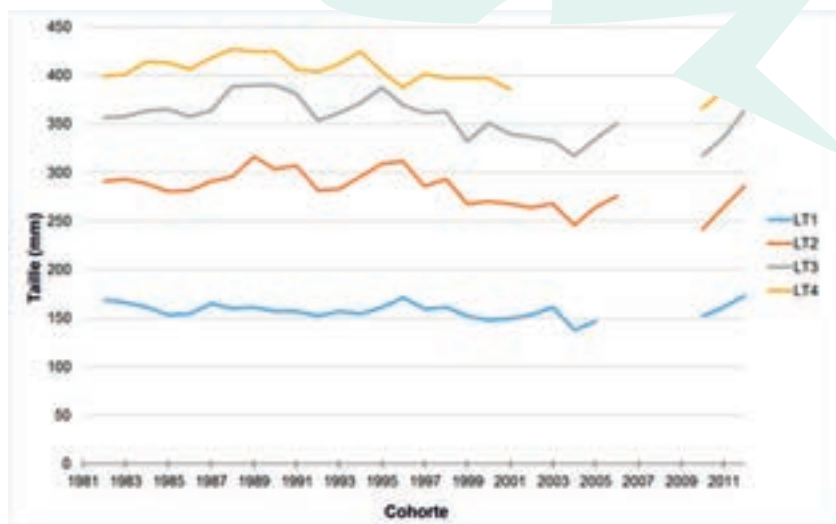


Figure 1 : Longueurs totales (LT) rétrocalculées* de 1 an (LT1) à 4 ans (LT4) déterminées à partir d'écaillés de féras. On constate une tendance à la décroissance pour les cohortes nées à partir de 1990 pour les tailles à 2, 3 et 4 ans. Une légère augmentation s'observe pour les cohortes 2005 et 2006 à tout âge. Ceci a pu être mis en relation avec des fortes abondances en zooplancton. A partir de 2011, la croissance est à la hausse alors que l'abondance en zooplancton n'a pas particulièrement augmenté ces dernières années.



Figure 2 : Une daphnie et un bythotrephes provenant d'estomacs de corégones.

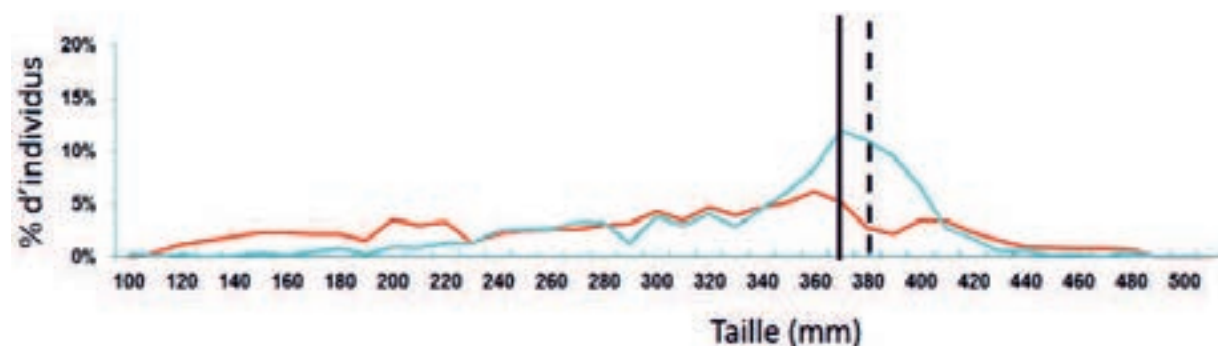


Figure 3 : Exemples de répartition en taille de féras capturées par les pêcheurs amateurs au lac d'Annecy obtenue pour une année type (2007) (rouge) avant le changement de réglementation et après le changement de réglementation (2014) (bleu). Suite au changement de réglementation en 2011, les individus de grandes tailles représentent une part plus importante des captures. Le trait noir en pointillé symbolise l'ancienne taille légale et le trait noir plein, la nouvelle.

Concernant l'omble chevalier, les captures semblent s'être stabilisées depuis le changement de réglementation. La part des individus de tailles supérieures à la taille légale augmente et explique ainsi la hausse des captures par unités d'effort. Cependant les connaissances actuelles ne sont pas suffisantes pour effectuer un diagnostic complet de l'état des populations pour cette espèce.

Les résultats ont également montré la nécessité de standardiser le suivi au travers d'un certain nombre d'indicateurs et d'acquérir des connaissances supplémentaires (croissance de l'omble chevalier, âge à la première maturité pour la féra et l'omble chevalier, utilisation de l'otolithométrie* pour fiabiliser la détermination des âges des féras)

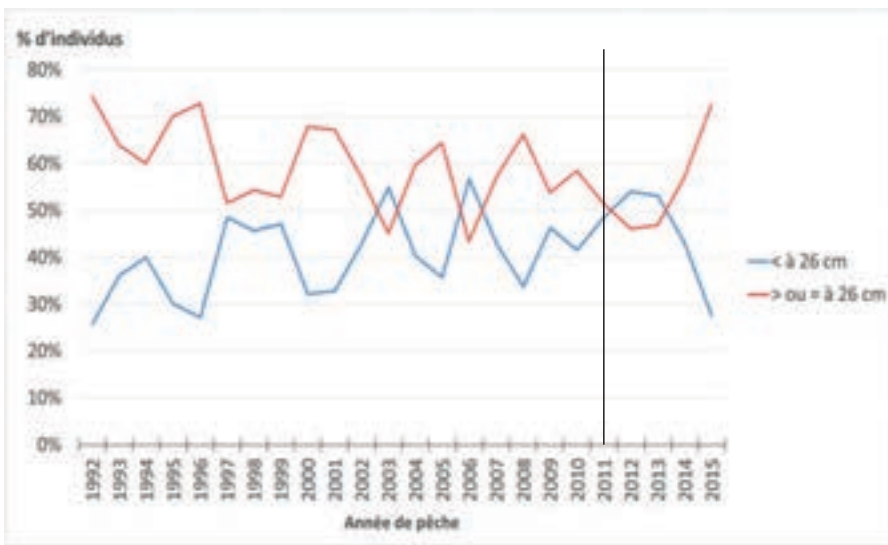


Figure 4 :
Evolution de la composition des captures d'ombles chevaliers en fonction des années de pêche. Le trait noir représente le changement de réglementation. Depuis 2011, les ombles de grandes tailles constituent une part plus importante des captures.

Au cours de la réunion de restitution du suivi 2015, le 4 mars 2016, il a été conclu de l'intérêt de poursuivre le suivi halieutique en 2016, avec la contribution active de chaque partenaire. Dans le cadre de ce suivi, l'ALP a recruté une vingtaine de pêcheurs volontaires et a organisé la collecte de données et d'échantillons sur les ombles et les féras (écailles et têtes pour extraction ultérieure d'otolithes). Les pêcheurs professionnels récoltent des écailles de féra au printemps et en automne. Ils seront également sollicités par l'INRA pour participer à des pêches de géniteurs de féras afin de connaître leur âge à la première maturité. L'INRA procèdera à l'analyse et l'exploitation de l'ensemble de ces données à partir de début novembre et produira un rapport à l'issu de cette période.

Nous tenons à remercier les pêcheurs volontaires pour leur véritable implication depuis plus de 24 ans dans la gestion piscicole et l'ALP pour avoir assuré la continuité du suivi (recrutement des pêcheurs volontaires, saisie des carnets). Ce suivi est possible grâce à la contribution active de l'ensemble des partenaires.

Si vous souhaitez contribuer au suivi halieutique et devenir un « citoyen scientifique » contacter l'ALP : info@annecylacpeche.fr

Glossaire

Captures par unité d'effort (CPUE) : indice d'abondances des stocks utilisé en halieutique.

Facteur de condition : indice de condition physique déterminé par un rapport réalisé entre le poids et la longueur. Cette relation implique que plus le poisson est gros plus il est dans de meilleures conditions environnementales.

Otolithométrie : discipline qui mesure l'âge des poissons au moyen de l'examen de leurs otolithes, pièces osseuses présentes dans la tête des poissons.

Rétrocalcul : une technique qui permet, à partir des mesures effectuées, sur un poisson à un moment donné, de calculer sa taille aux âges antérieurs.

Sciences participatives : formes de productions de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu'ils s'agissent d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée.

Ma pêche à "la Viande" et à "la Teigne" des Ombles Chevaliers du lac d'ANNECY ...

par René VALLA

Nos " Ombles Chevaliers " (cités par la suite avec le raccourci "OBL") sont carnivores, et même omnivores quand la faim les guide. A leur menu habituel ? : les ressources du milieu comme les larves du sédiment des Chironomes et des Tubifexs, et les petits poissons. Quand ces derniers se raréfient, ils apprécient aussi beaucoup de " trucs " qui peuvent descendre de la surface via nos lignes de pêche, comme :

• Les Asticots, les Teignes, et les Vers de terre :



L'asticot



La teigne



Le ver de terre

• **D'autres mets** « arrangés » par nous-mêmes, du genre des petits morceaux : de chair de poisson ou d'autres qu'on dénomme ici « Viande » !, ou alors de fromage genre gruyère !, et même des pâtes genre nouilles... obligatoirement cuites moins qu' al-dente " pour qu'elles tiennent !

Nos appâts préférés parmi tout ça ?

On privilégie l'association de 3 critères : l'attrait présumé, la solidité de fixation sur l'hameçon, et la commodité de leur approvisionnement. Et c'est avec la « Viande » et les « Teignes » qu'on pêche le plus souvent, parce que :

• **Les teignes** : Elles sont vendues dans le commerce pêche à un prix modique d'environ 2 Euros la petite boîte de ~ 20 à 25 unités. A noter qu'on pourra se les « fabriquer soi-même » en déposant ces larves dans une boîte aérée, où elles assureront leur cycle de reproduction si on les nourrit en y déposant des petits morceaux de cire d'abeille... Attention quand même à ne pas laisser s'échapper les mouches, car elles sont paraît-il aussi croqueuses des tissus que les mites !

• **La « Viande »** : Ces petits morceaux de chair réussissent quasiment tous, pour peu qu'ils tiennent bien et longtemps sur l'hameçon. Ça y va, des morceaux de jambon, en passant par ceux de crevette, de Sardine jusqu'à ceux d'estomac de Féra ! Mais c'est la chair de poissons d'ici qui marche le mieux, et tout particulièrement celle de la petite Perche dite ici la « Perchette », tout ça parce que :

- sa chair est + ferme, et ainsi plus résistante dans sa fixation sur la tige de l'hameçon. D'ailleurs, la tenue de l'appât mis en place est renforcée si on choisit des hameçons avec une tige équipée de 2 ou 3 petits arpillons qu'on distingue encadrés sur la photo plus loin

- sa pêche peut être effectuée rapidement juste avant en dandinant une ligne appelée "gambe" qui ne doit avoir pas plus de 10 nymphes ou petits leurres. On peut aussi emmener des petits filets conservés au congélateur, qu'on découpe en portions aux ciseaux au fil des besoins :



L'eschage des appâts :

Les Teignes : A l'inverse de l'asticot accroché par piquage court et léger entre peau et chair pour qu'il frétille, on retient un eschage de la Teigne sur toute la longueur de son corps, et qui en + ne se replie pas reste pas en boule dans l'arrondi de l'hameçon... On utilise pour cela des hameçons de taille n°10 avec une tête particulière bricolée ... La palette ou l'oeillet sont en effet remplacés par une pointe ligaturée sur le haut de la tige. Ça permet à la tête de la Teigne, lors de l'eschage, de glisser au-delà de cette pointe jusque sur le fil ... qui l'empêche ainsi de redescendre :



La « Viande » : A devoir associer des critères d'attractivité et de résistance en tenue sur la tige de l'hameçon, on privilégie :

- **Un filet de petite Perche dite " Perchette "**, découpé aux ciseaux dans un format imitant celui d'un alevin, donc plutôt allongé et réduit sur l'arrière, de 1 à 1,5 cm de large à l'avant, sur 2 à 3 cm de longueur, et de 0,5 à 0,8 cm d'épaisseur,
- **Un hameçon tige droite de taille voisine du n°10**, avec 2 ou 3 ardillons sur la tige (cerclés sur la photo ci-dessous ... pour mieux les discerner), ... un hameçon enfilé glissé caché tout contre la peau, ressorti au 2/3 de la longueur, histoire de réduire le glissement de l'appât :

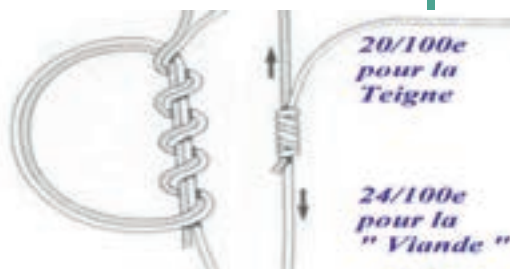


Les potences et corps de lignes des 2 modes "à la "Viande" et à la "Teigne" :

- **Déjà, longueur et nombre d'hameçons sont communs :** On échelonne à partir du bas 5 ou 6 hameçons ... toujours un peu + espacés à chaque fois de 10 ou 15 cm, jusqu'à constituer pas + de 2m à 3m de hauteur. C'est ainsi pour pêcher au + près du sédiment où se cantonnent principalement les OBL... avides de Chironomes et de Tubifexs.

- **Mais, la section du fil en fluorocarbone est + grande à la " Viande " qu'à la " Teigne " :**

Rappel qu'elle est toujours identique entre la potence (dit " bracon ") et le corps de ligne pour maintenir la solidité de leur noeud d'attache. celui " du chirurgien ", comme ci-contre : Mais elle diffère entre les 2 modes, avec environ 24 /100e pour les fils " à Viande " et 20 / 100e pour les fils à Teignes. Pourquoi ? parce que l'appât " Viande " est 2 fois + lourd que la Teigne, et qu'on veut comme pour les Nymphes les éloigner le plus possible du corps de ligne. Rappel que pour ces dernières un 17 /100e avec une potence de 3,5 à 4 cm de longueur est suffisant.



- **La particularité de montage de l'hameçon du bas :** une potence non pas en nylon fluorocarbone mais métallique ... Pour que l'appât puisse pêcher sur le sédiment sans s'emmêler sur le plomb terminal, et encore + éloigné de cedernier, on attache l'hameçon au bout d'un petit " clipot " métallique ... bien connu dans les lignes de pêche en mer. On le confectionne par courbures et torsades d'une corde à piano de section 1 mm, pour finalement réaliser une potence de 6 à 8 cm de longueur qu'on insère et fixe sur le haut du plomb terminal :



Les Plombiers à « Viande » et à « Teignes » en action :

Il convient de laisser tomber librement le plomb, effectuer un léger mouvement ascendant pour le faire décoller du sédiment jusqu'à 30 > 50cm du fond ... à faire croire à nos OBL que les appâts ont un naturel vivant, à sortir du sédiment... dans le petit nuage de sable provoqué.

Un dernier conseil plus qu'important, l'amorçage ... :

Comme sur les plans d'eau de 2ème catégorie, on peut favoriser la réussite de ce type de pêche en attirant et maintenant nos OBL sur le secteur de pêche par des amorçages réguliers. Ils se devront d'être :

- suffisants et espacés sans les gaver, pour maintenir leur appétit !
- savamment déposés au fond, quasiment à l'aplomb de la pointe du canin, en essayant de prendre en compte la direction et la force des courants, et notre grande profondeur de pêche ! On assure mieux l'opération en rangeant l'amorçage dans des petits filets solubles en matière « PVA » (alcool polyvinylique), qu'on leste suffisamment. Rappelons enfin que l'amorçage à l'asticot est interdit.

Sauvegarde de l'herbier de la Planche

Par Pierre BOUTILLON

A Sevrier, à l'embouchure du ruisseau de la planche, et dans 2 à 3 mètres d'eau subsiste ce qui semble être l'un des derniers herbiers subaquatiques de bordure du lac. Il s'étend (ou plutôt s'étendait) sur 2 à 3000 m² de belles plantes aquatiques (voir photos) : les potamots. L'installation au bord et au droit de l'herbier d'une base nautique de location de paddles a malheureusement intensifié la destruction progressive de l'herbier dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques pieds.

Plusieurs pêcheurs, dont moi-même s'en sont émus, et après plusieurs courriers avec photos à l'appui aux diverses entités parties prenantes du lac, une réunion a eu lieu en décembre 2015 sur place : en présence de Pierre Bruyère, président du SILA, Jacky Rey, maire de Sevrier, Catherine Lambersens, en charge de l'unité lac à la DDT, Damien Zanella, en charge du lac au SILA, les propriétaires de la base de loisir, Yann Magnani et moi-même.

Le constat de régression de l'herbier fût sans appel, et il a été décidé d'installer autour de l'herbier un balisage en interdisant la pénétration. En août et en présence de la DDT, des corps morts avec bouées ont été immergés aux angles de l'herbier, et début septembre, un cordon de balisage reliant ces bouées a été installé par les pêcheurs.

Chaque année ce cordon sera démonté courant octobre par les pêcheurs, et réinstallé fin juin de l'année suivante.

Merci aux élus d'avoir permis la sauvegarde de cet herbier d'une importance capitale pour la santé du lac, sa faune et sa flore.



Précisions concernant la navigation dans les zones de prises d'eau

Toute navigation avec une embarcation munie d'un moteur, qu'il soit thermique ou électrique est interdite à l'intérieur des zones de prise d'eau.

Ce qui signifie que même avec le moteur arrêté ou relevé toute navigation est interdite. Donc pour les barques, celles munies des seules rames sont autorisées.

Rappelons que ces zones sont délimitées par des bouées jaunes munies d'un autocollant représentant une hélice et d'un autre indiquant « eau potable » et surmontées d'un drapeau rouge. Il en existe trois sur le lac d'Annecy : à la pointe de La Puya, à Menthon devant la maison carrée, et à St Jorioz devant l'ancienne imprimerie.

10 ans bientôt que l'**écho-sondeur** (aussi appelé plus simplement **Sondeur** ou **SONAR**) est autorisé à l'usage sur notre beau Lac d'Annecy. Un confort dont peu de pêcheur se passe aujourd'hui. C'est un gros investissement, et face à la diversité d'offres et marques qui existent, il est peut-être bon de commercer par appréhender son principe de fonctionnement.

Principe de fonctionnement

Comme son nom l'indique, un **écho-sondeur** est un appareil **échographique** qui, par l'intermédiaire de sa **sonde / transducteur** (partie immergée) émet (10% du temps) une fréquence sonore à travers l'ensemble de la couche d'eau séparant l'embarcation du fond, et en écoute (90% du temps) la résonance. Il peut ainsi « détecter / intercepter », à chaque aller-retour du signal, la présence ou non d'obstacles. Ce balayage sera ainsi par la suite retransmis, traité et tracé à l'écran (**Sondeur**), laissant au soin du pêcheur d'en faire une judicieuse interprétation.

Fréquences

Commençons par choisir la bonne fréquence. Pour la pêche en verticale, et particulièrement la pêche à la sonde, on va modifier cette fréquence (kHz) en fonction de ce que l'on veut observer. Plus la fréquence est petite (basse fréquence) plus la zone couverte par le « cône » est large mais diffus.

Les Faisceaux standards :

- un faisceau de **83kHz** produit un cône de **60°**. Par 10 mètres de fond, il couvrira ainsi une surface d'environ 9m de diamètre (surface couverte = + ou - la profondeur). Ce faisceau sera le plus adapté à la prospection **des passages ou fonds de faible profondeur**, car au delà de 15 mètres, le volume d'eau est tel que la quantité d'informations aura tendance à se perdre au détriment de la précision.

- un faisceau de **200kHz**, soit une ouverture de **20°**, couvrira une surface égale à la profondeur multipliée par 1/3. Par 10 mètres de fond on couvre donc une surface d'un peu plus de 3m de diamètre. Ce faisceau **restreindra donc la quantité d'informations** pour retranscrire une image précise de ce qui se trouve à l'aplomb du bateau. Elle sera la plus adaptée à la prospection des passages ou fond en profondeur (plus de 10m)

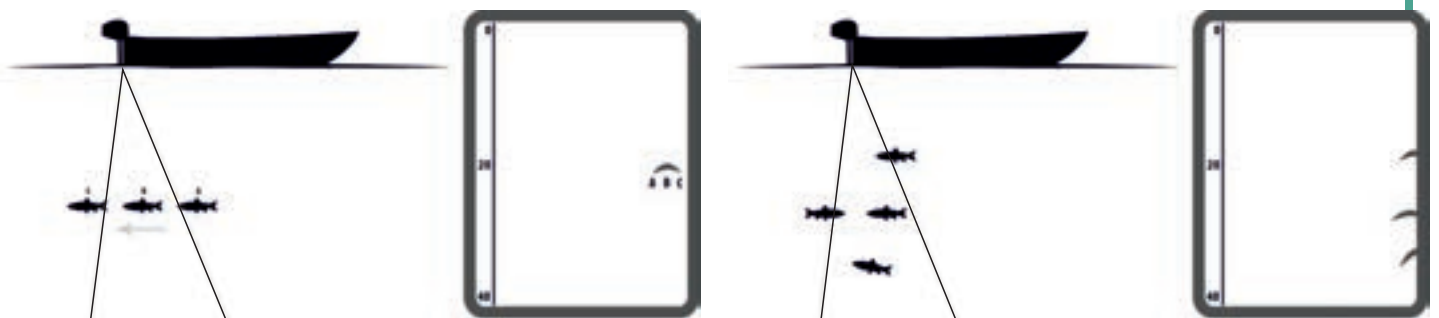
Un autre moyen de filtrer ces informations retranscrites est de jouer en parallèle sur la sensibilité, on va ainsi la réduire en cas d'eau très chargée d'éléments en suspension, ou l'augmenter si l'on souhaite rechercher les bancs de petits poissons.

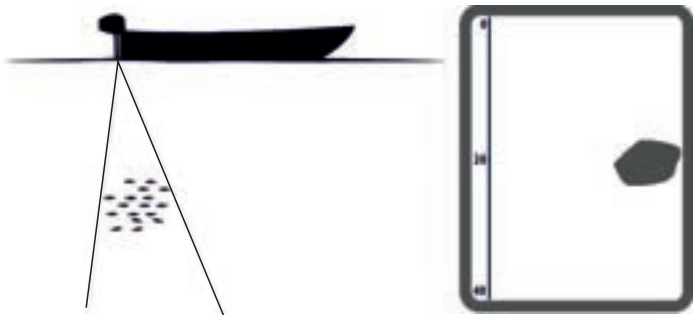
Interprétations

Ce qui s'affiche à l'écran n'est qu'une « **image** » **instantanée** (à un instant T) qui se décale d'un cran (un pixel) à chaque nouvelle impulsion, si bien qu'après plusieurs impulsions on obtient à l'écran une représentation approximative en deux dimensions du relief du fond, et des objets qui s'y trouvent. Cette image ne donne qu'une vision très imparfaite de la réalité, et sans une certaine expérience on peut facilement être induit en erreur (cf : limites et approximations).

Quelle que soit la direction dans laquelle on se déplace, l'image est retranscrite de la même manière : le sens de défilement s'opère toujours de la droite vers la gauche. Un trait « descendant » de la gauche vers la droite est un objet ou un poisson qui se dirige vers le fond, et à l'inverse, un trait « montant » de la gauche vers la droite est un poisson ou une bulle d'air qui se dirige vers la surface.

Les poissons isolés vont donc plutôt ressembler à des arcs ou des traits, et les bancs à des amas ou des boules. Ceci va varier en fonction de leurs tailles, dans la mesure où plus ils vont être petits et le banc compact, plus la distinction entre individus sera difficile, d'où la forme de boule ou nuage compact.



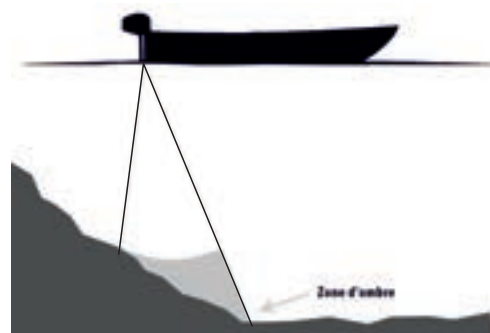
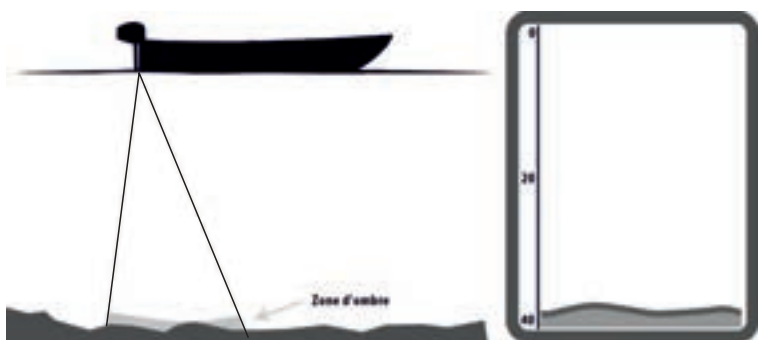


Je vous conseille fortement de désactiver la fonction « fish ID », qui dessine des petits symboles de poisson à l'écran quand le sondeur « pense » en avoir repéré. Cette fonction est bien trop approximative et souvent source d'erreurs. Un débris, une bulle d'air, voire une simple interférence peuvent être signalés comme des poissons et fausser votre interprétation, voire masquer d'autres plus pertinentes.

Limites et approximations

La principale limite des sondeurs est qu'ils représentent sur un seul axe un monde en trois dimensions, soit une grosse perte d'informations. Partant du principe que le bateau et les poissons sont également en mouvement, les retours du signal ne montrent qu'un intervalle de temps particulier où les éléments ont été détectés, et non leur emplacement exact relative aux autres déjà à l'écran.

Si au sein du faisceau, trois poissons de même gabarit sont situés à équidistance de la sonde, vous n'en verrez qu'un sur l'écran. De plus si le fond n'est pas homogène au sein du cône, la profondeur la moins élevée sera celle affichée à l'écran. Ce qui veut dire que tous les échos situés sous cette profondeur ne sont pas affichés à l'écran, c'est la zone d'ombre.



Conclusion

Le sondeur reste, à condition de savoir interpréter, un formidable outil. Au-delà de faire réellement prendre plus de poissons, il va vous permettre de comprendre une partie de ce qui se passe sous la surface.

PAYSAGES DU EMNOZ

EVET Didier
 343 Route de Viuz
 74600 QUINTAL
 Tél. Fax 04.50.46.74.73
 06.77.99.00.16

PAYSAGISTE
 MINI TERRASSEMENT
 V.R.D. MAÇONNERIE
 DALLAGES - CLOTURES

PEPINIERES DU COTEAU
Vente de végétaux

Philippe CURTET
 Pépiniériste / paysagiste

28 route de Vieugy
 74600 SEYNOD

Tél : 04 50 08 15 04
 Fax : 04 50 08 15 05
 info@pepinierescurtet.fr

Open Float Tube 2016

Organisé le 22 mai sur la plage d'Albigny, le deuxième Open Float Tube d'ALP a connu un franc succès ; 70 concurrents venus de Rhône Alpes Auvergne et des régions voisines se sont affrontés... Les adeptes de la pêche « verticale » côtoyaient les partisans du lancer, les spécialistes du leurre souple ceux du rigide, chacun scrutant son sondeur en espérant repérer le monstre!

Mais de monstre il n'y eu pas, le poisson se trouvant peu mordeur en ce jour pourtant orageux. A tel point qu'à une heure de la fin programmée de la pêche, un gros orage précédé d'un fort coup de vent pointa son nez du côté de l'ouest, contraignant les organisateurs à interrompre prématurément le concours, la sécurité des compétiteurs risquant de ne plus être assurée...

Un brin de tristesse envahissait les plus acharnés, contraints de devoir quitter la scène avant l'heure, mais l'accueil réservé dès l'aube aux concurrents, la convivialité de cette journée, ainsi que la délicieuse tartiflette servie entre les 2 manches suffirent à rendre le sourire à tous....

Félicitations et remerciements à Romain LOSTE et à sa petite équipe pour la parfaite organisation de cet Open, et rendez- vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

PALMARES :

Rang	Nom Prénom	Prises	Nb de points
1	Proust Mickael	1 brochet	555
2	Paris Jonathan	1 brochet	541
3	Alleon Jérémie	1 perche	470
4	Batier Laurent	1 perche	415
5	Girard Pascal	1 perche	370



SAVOIE MARINE

1359 Rte d'Albertville - 74410 Saint Jorioz
Lac d'Annecy
Tél. 04.50.68.60.07 - Fax. 04.50.68.51.11
www.savolemarine.fr
savole.marine@gmail.com

KODIAC
FOUR WINNS
YAMAHA

Ma dernière sélection de recettes de Féra du lac "

par René VALLA

Féra en tian, avec tomates, courgettes, champignons de Paris et anis



Ingrédients pour 4

personnes :

1 kg de Féra,
2 courgettes,
4 tomates,
4 beaux champignons
de Paris,
sel et poivre.

Préparation :

Emincer et faire dégorger les courgettes avec un peu de sel, et les couper en rondelles. Peler les tomates et les couper en fines tranches. Détailler les champignons en fines lamelles. Intercaler toutes ces rondelles, tranches et lamelles dans un plat à four (appelé " tian " en Provence), avec les filets de Féras préalablement escalopés. Arroser légèrement d'huile d'olive. Mettre à four très chaud 210 °C pendant 10 à 12 mn. Arroser d'une sauce élaborée avec un fumet de poisson aromatisé avec des graines d'anis et montée au beurre.

Féra en pommes dauphines

Ingrédients pour 4 personnes :

1,2 kg de Féras en filets,
750 g de beurre,
5 cs de farine,
3 oeufs,
300 gr de pomme de terre,
huile, sel, poivre.

Préparation :

Couper les filets en cubes, saler et poivrer. La pâte à choux : faire bouillir dans une casserole 1 verre d'eau, le beurre, le sucre, et y incorporer la farine jusqu'à avoir une pâte

homogène, ajouter les oeufs hors du feu

Les dauphines : incorporer la purée de pomme de terres (300 gr) dans la pâte à choux. Faire des boulettes, et y incorporer dans chacune un petit cube de Féra.

La cuisson : plonger les boulettes dans l'huile de friture à 160 ° durant 5 à 7 mn, jusqu'à dorure et gonflement. Les égoutter et éponger avec un papier absorbant, saler et poivrer, réserver au chaud jusqu'au service accompagné de salade verte.



*Restaurant et Terrasse
Au bord du Lac d'Annecy
74410 DUINGT
04 50 68 67 19
info@hotel-restaurant-leroselet.com*

Plâtrerie – Peinture

LUPIN Henri

285 rte d'Entredezon
74410 SAINT JORIOZ

Tél/Fax : 04 50 68 64 79

Email : henri.lupin@wanadoo.fr

ANNECY LAC PECHE Vous propose des initiations de montage de nymphes dans un esprit de convivialité afin de voir différent type de nymphes, de montage de plombiers et de rencontrer d'autres pêcheurs.

Intitulé	Atelier 1	Atelier 2
Présentation du matériel Montage de nymphes	Vendredi 18 novembre 2016	Vendredi 2 décembre 2016
Montage de nymphes Montage de plombiers	Vendredi 25 novembre 2016	Vendredi 9 décembre 2016



Horaires des ateliers :
de 18 h30 à 20 h 30
Inscriptions par téléphone à l'ALP :
04 50 51 20 72



La Truite Savoyarde

Jacky SANTI
17 Av Victor Hugo
73200 ALBERTVILLE
Tel. 04 79 32 72 94
jacky.santi@hotmail.fr

Spécialiste en articles de pêche

Plan d'accès



Horaires

Du lundi au samedi
Matin : 8h30 - 12h00
Après-midi : 14h00 - 19h00

Spécialités

- PRO TRUITE
- PRO MOUCHE
- PRO CARNASSIER
- PRO OUT DOOR
- PRO CARPE
- Vente et réparations

VENTE
ACCASTILLAGE
ENTRETIEN
SELLERIE
STOCKAGE



130 ROUTE DES MARAIS
ZAE LA TUILERIE
74410 SAINT-JORIOZ
04 50 52 88 86



agence diable.com

BÉNÉTEAU **HUMMINBIRD** **MINN-KOTA** **tigé** **TITANIUM**

POSE D'ENROBÉ COLORÉ OU CLASSIQUE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, ESPACES VERTS, TERRASSES, PISCINES, PARKINGS, ETC.



www.aravis-enrobage.com
contact@ae74.com



ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain

Siège Social

431 route des Grands Bois
 PAE de la Filière
 74370 VILLAZ

Tél. : 04 50 60 81 42 / Fax : 04 50 60 81 39

Agence de Rumilly

Avenue de l'Arcalod
 ZI des Pérouses
 74150 RUMILLY

Tél. : 04 50 88 99 28 / Fax : 04 50 60 74 49

Encore un grand merci à tous nos annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin.

Merci de les privilégier lors de vos prochains achats et sorties.

Groupe CHAMPRENAUT



VIOLLET
 INDUSTRIES

176, rue des prés chardons
 Moutti Est
 74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
 Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
 Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
 photovoltaïque

Conception 3D et Réalisation à façon de pièces métalliques pour les villes